



# Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830  
Date d'émission: 16-4-2019 Date de révision: 26-11-2019 Remplace la fiche: 1-8-2019 version: 3.4

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar  
Code du produit : 05000EF  
Groupe de produits : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle  
Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures  
Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiants et additifs  
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company  
Cyclotronweg 1  
2629 HN Delft - Nederland  
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031  
[msds@mpmoil.nl](mailto:msds@mpmoil.nl) - [www.mpmoil.nl](http://www.mpmoil.nl)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée contient <3% (w / w) DMSO extrait selon IP 346.

# Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	(N° CAS) 64742-54-7 (N° CE) 265-157-1 (N° Index) 649-467-00-8 (N° REACH) 01-2119484627-25	40 - 60	Asp. Tox. 1, H304
Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)	(N° CAS) 36878-20-3 (N° CE) 253-249-4 (N° REACH) 01-2119488911-28	1 - 9,9	Aquatic Chronic 4, H413 (M=0)
masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle	(N° CAS) 125643-61-0 (N° CE) 406-040-9 (N° Index) 607-530-00-7 (N° REACH) 01-0000015551-76	1 - 4,9	Aquatic Chronic 4, H413
Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts	(N° CAS) 84605-29-8 (N° CE) 283-392-8 (N° REACH) 01-2119493626-26	0,1 - 0,99	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié	(N° CAS) 121158-58-5 (N° CE) 310-154-3 (N° Index) 604-092-00-9 (N° REACH) 01-2119513207-49	0,01 - 0,049	Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Repr. 2, H361f Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts	(N° CAS) 84605-29-8 (N° CE) 283-392-8 (N° REACH) 01-2119493626-26	( 6,25 =<C < 100) Skin Irrit. 2, H315 ( 10 =<C < 12,5) Eye Irrit. 2, H319 ( 12,5 =<C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Après ingestion	: NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact avec la peau	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact oculaire	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Après ingestion	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre chimique, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Autres informations	: Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
-------------------	---

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.
--------------------------	---

# Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Porter un équipement de protection respiratoire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).

Autres informations : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13. Information sur la manipulation sécuritaire - voir la section 7.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Produits incompatibles : Agent oxydant. acides et bases.

Température de stockage : < 40 °C

Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en conformité avec la réglementation locale.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures techniques:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Assurer une ventilation adaptée. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Équipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants.

#### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

#### Protection des mains:

Porter des gants appropriés

Type	matériel	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0,35mm		

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

# Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Huileux.
Couleur	: ambré.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 852 g/l
Solubilité	: Eau: pratiquement insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 55,6 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Exposé à des températures élevées, peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote, composés du soufre.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

# Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Indications complémentaires

: Faible niveau de toxicité aiguë / systémique.  
Pénétrer dans les poumons en cas d'ingestion ou de vomissements peut provoquer des lésions pulmonaires graves.

### Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg OECD 401
DL50 orale	2000 mg/kg OECD 402
DL50 cutanée rat	>

### Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

DL50 orale rat	3150 mg/kg OECD 401
DL50 cutanée lapin	>= 2000 mg/kg OECD 402
CL50 inhalation rat (mg/l)	>= 5 mg/l/4h

### dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié (121158-58-5)

DL50 orale rat	2100 mg/kg de poids corporel OECD 401; 95% CL: 1620 - 2730
DL50 cutanée lapin	≈ 15000 mg/kg de poids corporel OECD 402

### distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	2000 ml/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Indications complémentaires : légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé  
Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

### distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

NOAEL (cutané, rat/lapin)	> 2000 mg/kg de poids corporel
---------------------------	--------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

### distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours)	> 220 mg/kg de poids corporel
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	> 980 mg/kg de poids corporel

Danger par aspiration : Non classé

### Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

Viscosité, cinématique	55,6 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
------------------------	--------------------------------

# Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Général	: Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ont une impureté ramifiée d'alkylphénol très toxique pour les organismes aquatiques (énumérés au chapitre 3). Les composants qui contiennent l'impureté ont été testés et ne sont pas toxiques pour elle les organismes aquatiques. Par conséquent, les données du chapitre 3 sur la l'impureté alkylphénol ne peut être utilisée pour classer le produit quel que soit concerne la toxicité pour les organismes aquatiques.
Ecologie - eau	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

#### Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l Brachydanio rerio
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l Daphnia magna
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 1000 mg/l 0,1d sliib
EC50 72h algae 1	600 mg/l 3d Chlorophyta
EC50 72h algae (2)	> 100 mg/l Desmodesmus Subspicatus
EC50 96h algae (1)	870 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata

#### Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

CL50 poisson 1	4,5 mg/l Oncorhynchus mykiss OECD 203
CL50 poissons 2	46 mg/l Cyprinodon variegatus
CL50 autres organismes aquatiques 1	>= 10000 mg/l 3h bacteria
CE50 Daphnie 1	23 mg/l OECD 202
CE50 Daphnie 2	0,8 mg/l @21d
CE50 autres organismes aquatiques 2	10000 mg/l @0.1d - Chlorophyta
EC50 72h algae 1	21 mg/l @3d - Chlorophyta
ErC50 (algues)	21 mg/l 72h Desmodesmus subspicatus OECD 201
NOEC (aigu)	1,8 mg/l @4d - Oncorhynchus mykiss
NOEC (chronique)	10 mg/l @2d - Daphnia
NOEC chronic fish	0,4 mg/l @21d - Daphnia
NOEC chronic algae	10 mg/l @3d - Chlorophyta

#### dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié (121158-58-5)

CL50 poisson 1	40 mg/l Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	0,037 ng/l
CE50 Daphnie 2	0,0079 mg/l @21d
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 0,58 mg/l @4d (Mysidopsis bahia)
CE50 autres organismes aquatiques 2	> mg/l
EC50 72h algae 1	0,36 mg/l
EC50 72h algae (2)	0,36 mg/l Desmodesmus subspicatus
LOEC (chronique)	0,012 mg/l Daphnia magna @21 d
NOEC (chronique)	0,0037 mg/l @21d Daphnia
NOEC chronic fish	0,0037 mg/l @21d Daphnia

#### distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic (64742-54-7)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l
----------------	------------

# Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.
------------------------------	--

#### Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)

Biodégradation	0 % @28d OECD TG 301B
----------------	-----------------------

#### Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
------------------------------	-------------------------------

Biodégradation	1,5 % @28d OECD TG 301 B
----------------	--------------------------

#### dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié (121158-58-5)

Biodégradation	25 % @28d -strum-OECD TG301 B
----------------	-------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	1584,89
---	---------

Log Pow	> 7,6
---------	-------

Log Kow	10,88
---------	-------

#### Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

Log Kow	0,56 Measurements
---------	-------------------

Potentiel de bioaccumulation	non bioaccumulable.
------------------------------	---------------------

#### dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié (121158-58-5)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	794,33
---	--------

Log Kow	7,14 measurements
---------	-------------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

#### Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

Sol	Aucune donnée disponible.
-----	---------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Composant

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB
--	---

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Eliminer le produit conformément aux réglementations locales. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 13 02 00 - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées 13 02 05* - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale 15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN



# Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG
<b>14.1. Numéro ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
<b>Transport par voie terrestre</b>	
Aucune donnée disponible	
<b>Transport maritime</b>	
Aucune donnée disponible	
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	
Non applicable	

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts, dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié, distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts, dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié, distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : dodécylphénol, ramifié; 2-dodécylphénol, ramifié; 3-dodécylphénol, ramifié est listé

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Acute 1 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1



# Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic C1 Mazda / Jaguar

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### SDS MPM REACH

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*